

L'atelier philo en milieu carcéral

Brice Droumart

En janvier 2005 était adoptée la loi de principe, dite « loi Dupont », qui régit les règles de vie en prison.

Cette loi rappelle les principes qui font que la sanction d'enfermement consiste uniquement en la privation de liberté du condamné et que celui-ci conserve sa dignité humaine. La sanction vise à la réinsertion des détenus par l'apprentissage des termes du contrat social. La loi invite donc à travailler les valeurs démocratiques et favorise l'animation en groupe afin de socialiser les détenus en vue d'une réinsertion.

Se présenter devant un centre de détention pour animer une discussion philo c'est se confronter à une institution, à un bâtiment, à une austérité ignorée, à une froideur monolithique et hermétique. La pénétrer c'est se mettre en présence d'une somme de préjugés.

Il « fait bien » de parler d'un cousin qui est en prison, d'une visite qu'on lui a rendue, mais, si vous cherchez un panneau indicateur signalant la prison de Nivelles, par exemple, vous n'en trouverez pas. C'est un lieu oublié où l'on enferme ceux dont la société cherche à se prémunir, en les cachant à la vue de tous. Ce sont des criminels et ils le savent. Ou du moins, ils savent que nous le savons.

Alors qu'il est d'usage de détourner le regard, j'ai voulu leur donner la parole, les écouter, m'y frotter, et leur proposer une méthode qui me convainc quant à sa capacité à faire de la parole un outil d'émancipation et de citoyenneté. M'illusionnant que le milieu carcéral se doit d'orienter la sanction vers une réinsertion. Manière, également, de sonder plus avant les pratiques philo comme moyen en vue d'une finalité d'assistance morale.

En 2015, après quelques années d'animations philo, j'ai cherché à amener la philo là où elle me semblait être la plus pertinente. J'ai donc cherché à pénétrer le ventre de la bête, à faire philosopher les « infâmes », à confronter une discipline réputée complexe et rébarbative à un public qualifié d'inadapté, par une méthode, des dispositifs de recherche en communauté, une didactique valorisant les compétences de chacun. Après avoir pris les contacts avec la Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD), qui a organisé le café philo, j'ai reçu un mail de la direction qui m'octroyait le droit d'entrer dans l'enceinte de la prison de Nivelles. Le stress et l'excitation m'envahirent, mêlés de la fierté du conquérant se préparant à une aventure dangereuse et palpitante.

Une première expérience d'animation

Le jour venu, lorsque j'arrive devant la lourde porte métallique, la poignée semble ne pas fonctionner, le battant ne s'ouvre pas. Il me faut scruter et réfléchir. Un bouton ponctue la poignée. Je le presse. Un bruit métallique retentit et, Oh miracle, je peux entrer. Me voilà derrière les mâchoires du monstre. Sans bruit, des personnes attendent leur tour devant une double frontière de barreaux défraîchis. Un autre bouton, un nouveau bruit, des regards qui me scrutent et je m'enfonce plus encore dans la gorge de la bête. Il me faut montrer mes autorisations. À l'accueil, un agent flanqué derrière une vitre me prend en photo, me demande ma carte d'identité et me fait passer le portique de sécurité qui retentit... La prochaine fois, je limiterai le contenu de mes poches et me débarrasserai de ma veste et de tout ce qui, finalement, n'est pas indispensable à mon travail. Il me faut retirer ceinture, chaussures, et expliquer longuement ce que je viens faire ici. Appel est fait à la direction puis à la conseillère morale (Anne Delneste) qui vient me chercher et m'enfonce plus encore dans le bruit et l'odeur que tout confinement provoque. Ici je suis l'étranger, je traverse un couloir, franchis plusieurs portails, m'enfonce plus encore dans l'antre de la créature et j'arrive devant la cellule aménagée qui sert de bureau à ma collègue de la FAMD. Elle m'annonce que les flyers et affiches d'invitation à ce nouveau projet ont rencontré un vif intérêt auprès des couches les plus instruites de la population

carcérale et que 14 détenus sont inscrits. L'adrénaline me prend, on y est, c'est parti... Ils arrivent au compte-gouttes, accompagnés d'un agent, aile par aile, les détenus de la 3000 puis de la 5000, etc. Ils ne sont que 8, les autres sont en « strict » (privés d'animation, cours, visite, etc.), au cachot (à l'isolement), ont changé d'avis ou encore ont préféré se rendre à la visite ou au préau. Je remarque un ou deux visages connus, des stars à leur manière, ils semblent avoir une autorité sur les autres ; ils sont salués, d'autres sont largement ignorés.

En face du bureau de ma collègue, à côté de la salle de sport, se trouve la salle de cours, de culte... Le local n'est pas, à proprement parler, adapté : grillage aux fenêtres qui ne s'ouvrent pas, grande surface vitrée donnant sur le couloir, éclairage froid, et du bruit, toujours du bruit ; cette pièce résonne des bruits de l'enfermement, indistincts tels les sons émis par une lente et douloureuse digestion.

Cette fois, plus d'échappatoire, je suis enfermé, moi aussi, avec 8 détenus dont j'ignore tout, dans un monde qui n'a plus rien de familier. Il me faut maintenant animer.

Je constate très rapidement que les détenus se connaissent pour la plupart, et profitent du temps qui leur est offert pour échanger sur leurs vécus respectifs, sur les potins de leur aile, sur les agents, sur le tribunal d'application des peines (tap), sur leurs visites, leurs avocats, la famille. Nous avons, avec la conseillère

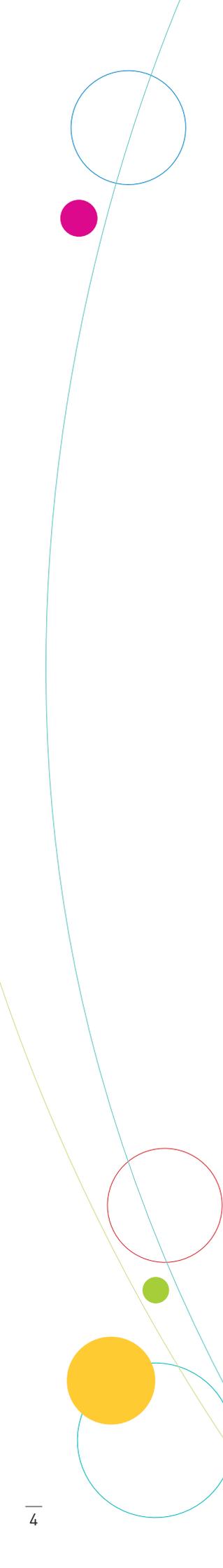
morale, installé des tables et des chaises ; ils prennent place, m'ignorent donc un temps puis se retournent vers moi et m'interrogent : qui je suis, ce que je fais là, pour qui je travaille, quel est mon lien avec l'institution ? etc. Je me contente de leur retourner les questions, puis je clarifie ma position, mon rôle d'animateur, ma neutralité vis-à-vis de la structure et l'importance que j'accorde au secret professionnel, etc.

Après ce moment, qui s'avèrera important, et qui, en fonction de l'ambiance dans la prison, prendra parfois 5 minutes mais régulièrement jusqu'à 30 minutes, nous pouvons commencer. Les premières questions arrivent : c'est quoi la philo ? quelle différence avec la psycho ? à quoi ça sert ? qu'est-ce que moi j'y gagne ? combien je suis payé pour venir là où personne ne va ? Je sens bien la méfiance quant à ma démarche, ne serais-je pas un curieux qui se rend en prison comme on va au zoo ? Une fois encore je renvoie les questions au groupe ou, du moins, à ceux qui écoutent. Je me rends compte que le calme nécessaire à la pratique de la philo va être difficile à obtenir mais je pose donc la question : d'après vous, si nous sommes là, comme nous le disions, pour réfléchir ensemble sur les questions qui vous semblent importantes, que devons-nous mettre en place pour que ça fonctionne ? Et là, nouvelle surprise, ils me parlent de règles, de prises de parole démocratiques, de justice dans les timing d'interventions. Le calme s'installe...

Je me lance : on y est les gars, vous n'êtes a priori pas des enfants de cœur

mais vous me dites qu'il faut des règles... Pourquoi ? À quoi ça sert une règle ? Les réponses fusent, pas d'écoute, pas d'échange, un capharnaüm habituel pour eux. Décidément, je ne dois pas compter sur leur sens civique normalement intégré hors les murs. Je tente de hausser le ton mais cela ne fait qu'empirer la situation. Je décide donc de faire silence et d'attendre... Étrangement, le calme revient. Ceux qui avaient répondu reprennent et l'un d'eux impose son autorité sur le groupe : « OHHH !!! monsieur essaie de travailler, un peu de respect ou il ne viendra plus », et moi de surenchérir ; en effet, si cet atelier provoque des conflits ou engendre trop de bruit, nous ne pourrions plus l'organiser. Je les appâte alors : il y a du café qu'il faut encore faire, et j'ai ramené une boîte de biscuits. Ils font le café et ouvrent les biscuits, peut-être ne viendront-ils, du moins certains, que pour cela, sortir de la cellule, mais peu importe.

Comment faire pour capter l'attention de tous ? Je glane et fixe au tableau quelques affirmations concernant les règles (les règles, c'est bien si elles sont justes ; les règles, c'est toujours les mêmes qui en profitent ; les règles, c'est pour les moutons ; etc.) dans l'espoir d'y revenir, et pose une nouvelle question : en fait ça veut dire quoi « règle » ? Quels sont les mots qui vous viennent lorsque l'on parle de règles ? Moi par exemple je pense à loi, ou norme... Je commence à noter : juge, flic, ma femme, respect... L'animateur jubile : du contenu ! Je vais pouvoir leur demander de mettre des termes en lien, de les distinguer, les associer par leurs



ressemblances, leurs dissemblances, etc. Nous philosophons enfin puis, à nouveau, le bruit. L'un d'entre eux roule une cigarette, je laisse faire mais lui signale que son comportement hypothèque la tenue de nos travaux, les autres lui demandent de l'éteindre. Il s'exécute après quelques secondes.

Animer en prison ce sera cela : tricoter, composer avec les humeurs et l'atmosphère particulière du jour, dont on ignore tout avant d'y être plongé parfois jusqu'à l'étouffement. Pour cette première, sur 2 heures d'animation j'aurai eu 35 minutes de concentration, par périodes de 5 à 10 minutes durant lesquelles nous sommes parvenus à décider et à avoir l'assentiment de tous quant à l'importance de respecter le temps de parole de chacun, fixer les mots clés d'une discussion relative aux règles au tableau – pour ceux qui savent lire – et relever un certain nombre de thèmes qui les intéressent. L'heure venue, ma collègue sonne au centre, j'appuie sur le bouton de demande d'ouverture de la porte et nous attendons 10 minutes qu'un

agent arrive et ramène les détenus dans leurs cellules.

La prochaine fois je viendrai avec des citations à propos des règles et les affirmations posées au tableau ainsi que les mots clés relevés et les inviterai à prendre position dans l'espoir de faire ce qui a motivé ma démarche : aller plus loin dans le travail critique. Mais le groupe sera-t-il le même ? qui sera en « strict », en cachot, en permission, qui aura une visite, un préau, un coup de fatigue, voire une libération ?

Nous décidons, avec ma collègue de la FAMD, de conserver la même liste mais d'y ajouter des réservistes afin d'avoir plus de détenus la prochaine fois, dans l'espoir qu'après quelques séances mensuelles nous ayons un groupe d'une trentaine de détenus motivés qui viendraient en alternance. L'expérience montrera que certains viendront systématiquement et seront un appui pour moi tandis que d'autres se grefferont ponctuellement à nos réflexions. Par ailleurs, les listes doivent être soumises à la direction afin de ne pas mélanger certains détenus à risque.

Constats après plusieurs années d'animation en milieu carcéral

L'expérience d'animation en prison s'est poursuivie mensuellement à Nivelles, puis à Ittre, avec un certain succès. Au total, nous avons pu assurer plus d'une cinquantaine d'animations. Des tensions sont rapidement apparues avec les cultes et cours pour l'occupation des locaux. Des grèves ont empêché la tenue de notre activité, parfois au pied levé. Un manque d'effectifs dans certaines ailes a empêché des détenus d'assister à l'atelier philo. Mais, dans l'ensemble, tant du point de vue des directions que des détenus, l'expérience fut très positive. Un détenu ayant même repris contact avec moi à sa sortie de prison pour continuer l'expérience philo.

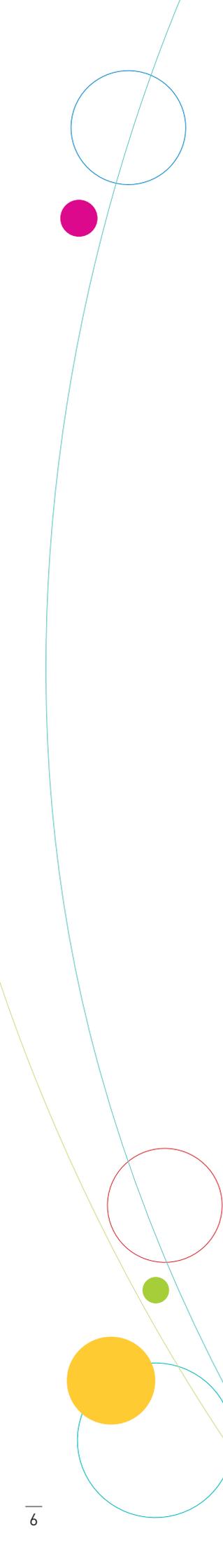
Jeux de pouvoir

Les rapports de pouvoir au sein du milieu carcéral sont omniprésents. Les rapports de pouvoir entre les agents pénitenciers et les détenus, bien sûr, mais aussi entre vous qui offrez un espace-temps de pensée et de parole libre et certains agents auxquels vous demandez un surcroît de travail – les déplacements engendrés pour transférer les détenus vers le lieu d'animation – et qui, pour certains, considèrent l'atelier philo comme subversif, mais aussi et surtout des détenus entre eux. Selon l'expression, vous serez confronté au « bâton et la carotte ». L'atelier philo sera instrumentalisé par certains agents, voire par certaines directions : un détenu ne respectant pas les règles du centre de détention se

verra puni et privé d'animation, les propos d'un détenu seront utilisés contre lui par d'autres détenus pour lui nuire et obtenir les faveurs d'agents ou de codétenus, ou pour nuire à sa réputation dans un milieu où l'affect est essentiel. Vous êtes tributaire des agents qui vont chercher les détenus pour l'animation et priorisent les déplacements au sein de la prison. Il arrivera que l'animation commence avec 15 minutes de retard ou soit annulée au dernier moment. Rester attentif à ces jeux de pouvoir c'est se prémunir de conflits avant, pendant, et après l'atelier.

Secret professionnel

Comme animateur, il faut respecter le secret professionnel et de ne pas faire transpirer en dehors de l'espace-temps « atelier philo » le contenu des échanges. Lorsque j'anime, je suis seul avec les détenus, aucun agent n'assiste à nos échanges et la porte est fermée. Je n'ai pour seul contact avec l'extérieur qu'un bouton de sécurité pour appeler les agents en cas de problème. Les détenus doivent, pour prendre la parole (qui leur est habituellement confisquée) avoir confiance en votre dispositif afin de dire ce qu'ils pensent, mais aussi penser ce qu'ils disent et donc argumenter. J'ai constaté que si tout peut être dit, le soupçon est un moteur du vivre ensemble qui fait que les règles sont essentielles et souvent réclamées par les détenus eux-mêmes. Il m'a fallu rester attentif, plus encore peut-être qu'avec



d'autres publics à la juste distribution de la parole, à la frustration de certains qui peut, dans ce milieu, mener à des conflits qui se régleront par la violence lors de l'animation ou après l'animation.

Contenu existentiel

Il est difficile de sortir du contenu existentiel, d'universaliser le propos, avec des détenus qui ont un très fort ressentiment envers la société et ses représentants, et souvent, un vécu confrontant avec l'autorité. Il n'est pas aisé d'inviter les participants – sans qu'ils ne se sentent attaqués – à se décentrer et prendre conscience que leurs stratégies de communication (qui dans le milieu carcéral sont en lien avec des stratégies de survie) impliquent des préconceptions, des croyances qu'il est possible de déconstruire. Ici encore il faut faire preuve de patience et de confiance, mais aussi rester humble, et bien préparer son thème car les détenus ont peu d'accès à la culture et comptent sur l'animateur pour valoriser leurs compétences (qu'ils ignorent pour la plupart) et les réconcilier avec la connaissance. En ce sens le travail philo de questionnement, d'argumentation, de conceptualisation participe d'une forme d'assistance morale.

Matériel limité

Travailler en prison c'est faire avec ce que l'on a : parfois un tableau, parfois des marqueurs et parfois rien d'autre que ce que vous aurez amené.

Choix du partenaire

Proposer une animation à un centre de détention c'est d'abord trouver le moyen d'y entrer et d'y promouvoir son activité. Nous avons choisi un partenariat avec la FAMD qui par l'intermédiaire des conseillers moraux nous a permis de prendre contact avec les directions pour, *in fine*, rencontrer les détenus.

Choix du thème et méthode

Les détenus ont leurs thèmes de prédilection : l'injustice, le religieux, la prison, la liberté, les théories du complot, la vie en société, les inégalités, le rejet, les femmes, pour ne donner que quelques exemples, mais il est faux de croire qu'ils ne sont pas disposés à traiter de thèmes tels que la solidarité, la rencontre, l'amour, le bien, etc. que du contraire. Une fois les masques tombés, n'importe quel thème est abordable, mais pas n'importe comment... Il s'agira de trouver l'angle d'approche. Si le problème est une boule à facettes qu'il est possible d'éclairer par différents angles, il s'agira de trouver le bon et donc de multiplier les perspectives pour parvenir à les fédérer autour d'une question commune, tout en restant attentif à laisser suffisamment de liberté aux digressions, tout en veillant à revenir régulièrement au thème choisi, au problème identifié et donc à la question sélectionnée. Animer est plus encore un travail de funambule avec des personnes qui ont pris l'autorité et l'enseignement en grippe. Une Communauté de Recherche Philosophique (CRP) classique est possible mais nombre de détenus ne parlent pas bien le français ou ne savent pas lire et encore

moins écrire. J'ai toujours privilégié les courtes citations, les photos ou encore les cueillettes de thèmes ou d'hypothèses. J'ai le souvenir d'une animation que je pensais inadaptée et qui, finalement, s'est avérée très productive de sens et en adéquation avec la nécessité de rendre la pensée mouvante et incarnée. Je leur ai proposé d'entrer dans la peau d'un philosophe représentatif d'un courant (sur le modèle de *Philofolies*¹, dispositif créé par le Pôle Philo) et de débattre d'une question. Nous avons d'un côté 3 détenus représentant le courant idéaliste, pour lesquels seule la raison devait guider le jugement, d'un autre 3 épicuriens qui avaient pour mission de rendre plus belle la vie par la modération des plaisirs dans leur recherche du bonheur comme but de l'existence, et enfin, 3 nihilistes pour lesquels rien n'avait de sens. Après vote, l'animation s'est faite autour de la question « Qu'est-ce que l'amour ? ». Ce fut un franc succès, certainement parce qu'ils y ont trouvé la possibilité d'une confrontation par le dialogue et la possibilité de s'affirmer, et dans l'espace et dans leurs interprétations. Sans en avoir l'air, ils philosophaient. Lors d'une séance suivante, nous avons récolté des « Et si... alors... »² : et si les prisons n'existaient pas, et si l'homme était l'égal de la femme, etc. Puis nous avons discutés des « alors », des conséquences donc. Indirectement, nous avons glissé vers la responsabilité de nos propos. Il faut rester disponible et saisir l'opportunité de la pensée critique quand elle se présente, puis faire confiance.

1 Le dossier pédagogique *Philofolies – Match de philo* est disponible sur www.polephilo.be

2 La fiche d'animation est disponible sur www.polephilo.be

Triangulation de la parole

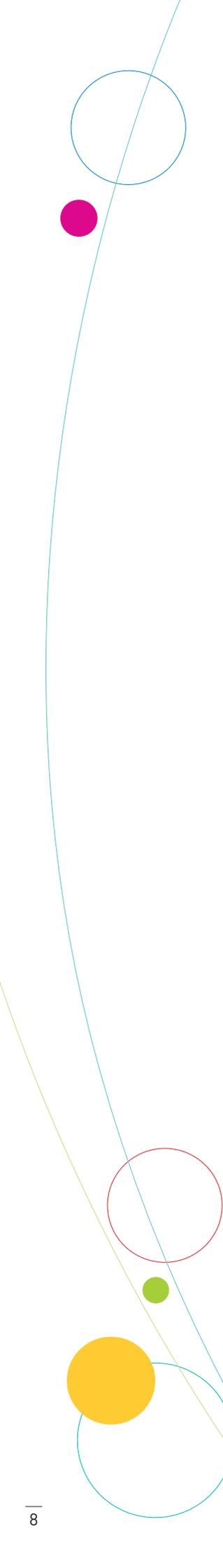
Il n'est pas aisé de faire en sorte que les participants s'écoutent et c'est pourtant là un enjeu premier : comment permettre une circulation de la parole, libre certes, mais démocratique et donc régulée, attentive à celle de l'autre pour éviter le carnaval d'opinions, le tumulte de la confrontation stérile et les apartés ?

Faire transiter chaque intervention par l'animateur permet de reformuler des propos inintelligibles, peu clairs, trop longs, ou encore complexes, et assure que le contenu est moins rattaché à une personne en particulier et appartient au groupe.

Rare sont les participants qui avoueront d'eux-mêmes qu'ils ne comprennent pas une intervention. Faire transiter la parole par l'animateur présente donc beaucoup d'avantages sur le plan du contenu, de la forme et de la gestion de groupe.

Comportements préjudiciables

Il est naturel de craindre des comportements violents ou du moins inappropriés dans un milieu comme la prison. Je n'ai pas trouvé de meilleur moyen de les gérer que de faire confiance à la composition du groupe par le partenaire et la direction du pénitencier. Les listes de détenus inscrits sont passées au crible par la conseillère morale qui connaît chacun d'eux de par les entretiens privés qu'elle leur accorde sur demande et par l'intermédiaire de la direction qui a des informations relatives à leur dossier – auquel nous n'avons pas accès – et prend la décision,



en connaissance de cause, d'écarter les détenus jugés dangereux. Par ailleurs, je dispose à Nivelles comme à Ittre de la possibilité de lancer un appel d'urgence via un bouton de sécurité. Enfin, le groupe s'autogère, bien conscient de l'opportunité offerte de sortir des habitudes. Néanmoins nous ne contrôlons pas la manière dont ce qui est dit lors de l'atelier philo sera utilisé une fois l'animation clôturée.

Lors de l'élaboration des règles avec les participants, je sou mets la question des conditions de renvoi du groupe et cherche à définir avec eux les limites. Je n'ai pour ma part jamais été mis en danger et n'ai été confronté qu'une fois à la nécessité d'écarter un membre suite à une menace envers un autre détenu.

Rapport au contenu

Amener du contenu pour le plaisir ou, pire encore, pour combler un silence ou balayer un inconfort, n'est jamais, à mon sens, une bonne affaire pour le groupe. Par contre, ancrer un propos dans l'histoire de la philosophie pour valoriser une intervention peut participer à plus de cohésion dans le groupe et développer et l'estime de soi du participant et l'intérêt des détenus qui, comme déjà évoqué, n'ont que peu accès à la culture et sont pour la plupart en demande de nourriture intellectuelle. Le rôle premier de l'animateur n'est pas de transmettre un contenu (d'autant moins s'il est prédéterminé) mais de le convoquer lorsqu'il sert la création de lien ou la clarification de la pensée.

Création de lien

La reformulation, ou triangulation de la parole, en plus de soutenir la compréhension, permet de mettre les propos en lien les uns avec les autres. L'animateur demande à un participant si, par exemple, ce qu'il vient d'affirmer répond à une intervention précédente, ou en quoi ce qu'il affirme est différent de ce qui vient d'être dit, ou de ce qu'untel a dit, etc.³

Plus loin, l'animateur doit rester attentif à ce que les raisonnements tenus, argumentaires développés restent en lien avec la problématique. Des questions telles que : en quoi ce que vous dites répond à la question posée ? ou, à quelle question répondez-vous ? Ces questions peuvent être renvoyées au groupe également : pensez-vous que monsieur réponde à la question posée ? ou, traitons-nous toujours du même problème ou faut-il le reformuler ?

Une attention particulière doit être portée à l'estime de soi des détenus, qui sont souvent en délicatesse avec leur rapport à la culture, au savoir. Le rôle de l'animateur est toujours, à mon sens, et plus encore dans une perspective de réinsertion et de gestion de violence, de valoriser le dialogue, l'éthique de la communication, la responsabilité relativement à la cogestion de la prise de parole, tant vis-à-vis de son contenu que de sa forme et de son passage de l'un à l'autre. Si le travail n'est pas systématiquement philosophique, j'ai toujours préféré insister sur la dimension démocratique, critique et attentive de circulation de la parole.

3 Notre *Guide de l'animateur en pratiques philosophiques* est disponible sur www.polephilo.be

Le rapport au sacré

J'ai régulièrement été mis face à des propos qui mettent fin à toute possibilité de discussion. La référence à un argument d'autorité du genre « Dieu l'a dit » ou « c'est vrai parce que c'est dans le Coran » est une difficulté insurmontable sans risquer de tomber dans ce qui pourra être pris pour une attaque à la personne. Néanmoins, une discussion sur les formes du sacré peut être envisagée afin que les participants prennent conscience qu'elles sont nombreuses et qu'elles n'empêchent pas de discuter. J'ai le souvenir d'une animation où un participant m'a dit que je blasphémiais et qu'il n'était pas possible que l'on descende du singe car, si c'était le cas, il n'y aurait plus de singe puisqu'ils seraient tous devenus des hommes et que donc la théorie de l'évolution était fausse. Comment réagir à cela ? J'ai choisi de lui retourner la question : mon système de croyance est différent du tien. J'ai pour ma part confiance, foi même peut-être, en l'exercice de la raison et de la science, mais cela doit-il nous empêcher de discuter ? Ce à quoi il m'a répondu qu'il n'y avait rien à discuter dans la parole de Dieu... comment réagir ?... la question reste posée.

